

## Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 270-2019  
Type d'intervention: Motion  
Motion ayant valeur de directive:   
N° d'affaire: 2019.RRGR.341

Déposée le: 25.11.2019

Motion de groupe: Non  
Motion de commission: Non  
Déposée par: Ritter (Burgdorf, pvl) (porte-parole)  
Krähenbühl (Unterlangenegg, UDC)  
Schmidhauser (Interlaken, PLR)  
Baumann-Berger (Münsingen, UDF)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui  
Urgence accordée: Oui 28.11.2019

N° d'ACE: 94/2020 du 5 février 2020  
Direction: Direction de l'instruction publique et de la culture  
Classification: –  
Proposition du Conseil-exécutif: **Adoption**



### Sortie programmée de l'«immersion linguistique»

Le Conseil-exécutif est chargé de prendre les mesures suivantes :

1. faire en sorte que le canton de Berne quitte de façon ordonnée le réseau qui s'est constitué autour du projet « Passepartout » et la Conférence des directeurs de l'instruction publique du Nord-Ouest de la Suisse, qui en a pris la suite ;
2. évaluer à moyen terme un ou plusieurs moyens d'enseignement du français disponibles sur le marché des manuels scolaires pour remplacer « Mille feuilles » et « Clin d'œil », et les introduire, le cas échéant simplement en les recommandant ;
3. inscrire dans le plan d'études de l'école obligatoire que l'enseignement du français doit stimuler à parts égales les quatre compétences langagières (lire, écrire, écouter et parler) ;

4. inscrire dans le plan d'études de l'école obligatoire l'acquisition progressive de connaissances en grammaire, en vocabulaire et en orthographe comme un objectif de l'enseignement du français ;
5. établir, pour les classes du degré secondaire I, que les enseignant-e-s de français sont libres de décider du moyen d'enseignement utilisé, leur choix pouvant éventuellement être limité à une présélection.

#### Développement :

Le bilan que dresse l'évaluation scientifique de l'efficacité des moyens d'enseignement utilisés dans le cadre du projet « Passepartout » est insatisfaisant voire désastreux<sup>1</sup>. Il faut corriger le tir de toute urgence. Essayer encore une fois de sauver le moyen d'enseignement « Mille feuilles », qui est déjà un gouffre financier, ne mène à rien. Le meilleur moyen de sortir de cette situation difficile est d'abandonner, de façon ordonnée et réfléchie, l'idée d'immersion linguistique inhérente au « Sprachbad », ce que demande la présente motion.

Motivation de l'urgence : Les résultats obtenus pour l'enseignement du français sont inacceptables et il faudra du temps pour mettre en œuvre les changements nécessaires.

#### Réponse du Conseil-exécutif

*Les points 2 à 5 de la présente motion relèvent de la compétence exclusive du Conseil-exécutif (motion ayant valeur de directive). Ce dernier dispose ainsi d'une latitude relativement grande en ce qui concerne le degré de réalisation des objectifs, les moyens à mettre en œuvre et les autres modalités. Il décide en dernier ressort.*

#### Point 1 :

Le projet Passepartout (avancement de l'enseignement des langues étrangères) a pris officiellement fin à l'été 2018. Le réseau des cantons participants a été dissout à ce moment-là, sans être remplacé par une autre organisation. Dès lors, le canton de Berne a quitté ce réseau.

#### Point 2 :

Compétente en la matière, la Direction de l'instruction publique et de la culture est prête, sur le principe, à permettre aux écoles et aux membres du corps enseignant de la partie germanophone du canton de choisir les moyens d'enseignement qu'ils souhaitent utiliser, à condition que ceux-ci répondent aux critères de qualité requis (p. ex. possibilité d'enseigner dans des classes à degrés multiples) et qu'ils soient compatibles avec le plan d'études en vigueur.

---

<sup>1</sup> Cf. Rapport (en allemand) : <http://www.institut-mehrsprachigkeit.ch/de/file/787/download?token=KA08sKD3>, et résumé en français : <http://www.institut-mehrsprachigkeit.ch/fr/content/evaluation-enseignement-francais>

**Point 3 :**

Les quatre compétences langagières (lire, écrire, écouter et parler) sont déjà ancrées dans le plan d'études et stimulées de façon globale (cf. plan d'études relatif à l'enseignement des langues étrangères<sup>2</sup>, page 4).

*Extrait de l'idée maîtresse 1 (traduction libre) :*

« Le plan d'études se base sur le modèle de compétences global du Cadre européen commun de référence pour les langues, qui définit six niveaux de compétences (de A1 à C2) pour cinq catégories d'activités communicatives : écouter, lire, prendre part à une conversation, s'exprimer oralement en continu et écrire. (...) A l'école obligatoire, les élèves doivent acquérir des connaissances de base dans une deuxième langue nationale et en anglais pour les cinq catégories d'activités communicatives et ainsi se doter de compétences de communication qu'ils pourront approfondir tout au long de leur vie en fonction de leurs besoins. »

**Point 4 :**

L'acquisition d'un vocabulaire approprié, de connaissances en termes de syntaxe, d'expression orale et d'orthographe ainsi que d'une grammaire correspondant au niveau linguistique en question fait partie du plan d'études relatif à l'enseignement des langues étrangères (cf. plan d'études relatif à l'enseignement des langues étrangères, page 5).

**Point 5 :**

A l'heure actuelle, il n'existe, pour le cycle 3, aucun manuel qui se fonde sur l'enseignement précoce du français à partir de la 3<sup>e</sup> année du degré primaire (5H). Le manuel « C'est ça » sera publié en vue de l'année scolaire 2022-2023 pour les classes germanophones de la première année du degré secondaire I (9H) des cantons ayant participé au projet Passepartout (éditions Klett). La Direction de l'instruction publique et de la culture est prête à examiner cet ouvrage et, le cas échéant, à permettre aux écoles et aux membres du corps enseignant de l'utiliser, s'il répond aux critères de qualité requis et qu'il est compatible avec le plan d'études en vigueur.

Destinataire

- Grand Conseil

---

<sup>2</sup> [https://be.lehrplan.ch/passepartout/Lehrplan\\_Passepartout.pdf](https://be.lehrplan.ch/passepartout/Lehrplan_Passepartout.pdf) (en allemand)